

ENGAGEMENT DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE – 2020

Solde de 13% affecté aux établissements de formations technologiques et professionnelles
Décret n° 2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

RENSEIGNEMENTS

Votre entreprise :

.....
.....
.....
.....

Etablissement bénéficiaire :

060116

LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE PRIVÉ
FÉNELON
7 AVENUE YVES-EMMANUEL BAUDOIN
06130 GRASSE

Siren / Siret :

Contact de l'entreprise :

Nom : **Prénom :**

Tel : **Email :**

Votre masse salariale 2019 : €

x 0,68% = €

Solde Ecole de 13% TA 2020 : €

Subvention en Matériel déductible : € **Bonus Alternant déductible:** €

Montant de Votre Versement : €

Code UAI de l'Ecole : 0060674A

Au profit de l'Ecole : LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE PRIVÉ FÉNELON

Mode de règlement :

Virement bancaire

IBAN : FR76 1831 5100 0008 0007 1610 901

BIC : CEPAPRPP831

Titulaire du compte : ORGANISME GESTION INSTITUT FENELON ECOLE CATHOLIQUE GRASSE

Mentionner votre **n° de Siret + Nom de l'entreprise** en libellé de virement

Mode de règlement :

Chèque

N° **Banque émettrice :**

A l'ordre de : L' OGEF FENELON

Chèque à adresser à : INSTITUT FENELON – Comptabilité / Taxe d'apprentissage – CS 65278 – 06131 GRASSE CEDEX